

# Accord Agricole Pays de Loire et Ouest de la France



## Fonds de solidarité : ne renoncer pas à vos soins en cas de reste à charge important!

Pour que l'accès à la santé reste un droit et ne devienne pas un privilège, Harmonie Mutuelle et les partenaires sociaux de l'accord agricole Pays de Loire et Ouest de la France apportent un soutien particulier en cas de reste à charge sur vos frais de santé.

### **Harmonie Mutuelle vous permet d'avoir accès à des aides financières sous conditions de ressources pour vous aider à financer des soins coûteux, peu ou non pris en charge.**

Dépassement d'honoraires, appareillages, frais dentaires aménagements liés au handicap, hospitalisation longue durée....

#### LE SERVICE ACTION SOCIALE VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS AIDE À FAIRE FACE AUX ALÉAS DE LA VIE

##### Information

Une équipe dédiée vous apportera une réponse personnalisée en toute confidentialité.

##### Accompagnement

Des assistants sociaux vous apporteront écoute, conseil, et vous aideront à vous orienter.

##### Solidarité

Des commissions d'action sociale locales examineront vos demandes d'aides financières.



#### NOUS CONTACTER

AU 09 69 39 29 13 (appel non surtaxé)  
du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30

**AVANÇONS** collectif



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.